

ÉPREUVE D'ADMISSION –Grille d'évaluation

Connaissances, aptitudes et compétences visées	Critères/indicateurs	Evaluation qualitative				Observations
		--	-	+	++	
Aptitude à communiquer	- Expression : clarté et précision - Structuration de l'exposé : analyse, synthèse, cohérence					
Ouverture et qualité de la réflexion	- Attitude critique vis à vis de l'information disponible - Attitude d'écoute - Argumentation, adaptation au questionnement - Aptitude à débattre : conviction, ouverture d'esprit					
Connaissance des valeurs et exigences du service public et faculté d'agir en fonctionnaire de l'état de façon éthique et responsable	- Règles de déontologie liées à l'appartenance à la fonction publique et à l'exercice du métier - Connaissance du système éducatif, des politiques d'éducation, de l'organisation et du fonctionnement des établissements - Place de l'enseignant dans la vie de l'établissement					
Connaissance de l'enseignement agricole, de son environnement, des différents publics et partenaires	- Connaissance des grands enjeux liés aux champs d'intervention du ministère chargé de l'agriculture - Connaissance des missions, formations et métiers de l'enseignement agricole - Connaissance des différentes voies de formation (FIS, FA, FC)					
Intérêt pour le métier d'enseignant et aptitude à se projeter dans l'exercice du métier	- Expression de la motivation pour le métier d'enseignant - Réflexion sur la mise en œuvre de l'enseignement, des pratiques éducatives et pédagogiques, - Réflexion sur les différences culturelles, sociales et psychologiques des apprenants					
Maîtrise de la discipline	- Maîtrise de la didactique - Exactitude et précision des connaissances disciplinaires					
(Note inférieure à 09/20 éliminatoire)						NOTE

Appréciation générale :